- -- Premièrement, l'Assemblée générale ou la Commission du désarmement pourrait examiner plus avant le rôle essentiel que la vérification joue dans le processus de limitation des armements, et donc dans le maintien de la sécurité internationale. Ce premier objectif est déjà atteint puisque la résolution adoptée cette année demande à la CDNU de se pencher sur la question de la vérification.
- -- Deuxièmement, les Nations Unies pourraient examiner la possibilité que des pays ou des groupes de pays ayant une compétence reconnue dans le domaine de la vérification offrent leurs services à la communauté internationale pour la vérification des accords multilatéraux.
- -- Troisièmement, les Nations Unies pourraient faire une étude approfondie des structures, des procédures et des techniques pouvant être conçues et mises au point à l'usage d'une organisation internationale de vérification (OIV) ou d'un organisme de ce genre et ce, en faisant appel à l'abondante documentation établie au fil des ans à la Conférence du désarmement.
- -- Quatrièmement, les Nations Unies pourraient fournir davantage d'assistance, de conseils et de compétences techniques aux négociateurs qui participent au processus régional de contrôle des armements et de désarmement, de manière que soient combinés les mécanismes internationaux et les mesures régionales de vérification (comme dans le système de contrôle du Traité de Tlatelolco, qui fait appel à la fois aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et aux mesures de contrôle appliquées par l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL)).
- -- Cinquièmement, les Nations Unies pourraient, sur demande, participer au processus d'élaboration et d'exécution des dispositions prévues pour la vérification des accords. Selon les besoins, les Nations Unies devraient être en mesure d'aider à réunir les compétences voulues, et elles devraient encourager les États à élaborer des procédures permettant d'appliquer ces compétences à des accords effectifs.